



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion

CADRE COMMUN DE REFERENCE POUR LE MEMOIRE DE MASTER MEEF

1/ Textes de référence :

JORF n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48

Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 7

La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

Article 19

Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation.

ESPE : Une formation à forte dimension professionnelle reconnue par un diplôme de master - Vincent Peillon - Geneviève Fioraso - 01/07/2013

<http://www.education.gouv.fr/cid72804/espe-une-formation-a-forte-dimension-professionnelle-reconnue-par-un-diplome-de-master.html>

Le mémoire prendra appui sur le stage en alternance et sur d'autres enseignements. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficiera de l'encadrement pédagogique d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur et, dans le cadre de son stage, du suivi d'un professionnel de terrain. L'évaluation de la période d'alternance portera à la fois sur le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle.

2/ Cadrage du mémoire de master MEEF

Le mémoire de master permet à l'étudiant de se professionnaliser en mettant en œuvre une démarche de recherche à partir d'une question professionnelle identifiée sur un des terrains de stage. Le processus de réalisation du mémoire articule donc l'auto-analyse de pratiques professionnelles émergentes, l'analyse et le positionnement au sein d'une profession / d'un métier (dimension collective) et la contribution à la production de connaissance sur les enseignements, les apprentissages, l'éducation...

Pour cela, le mémoire articule trois dimensions :

- **une problématique**
 - **un recueil de données à visée professionnelle**
 - **le traitement, l'analyse et l'interprétation de ces données**
- L'articulation des trois dimensions n'impose pas un plan-type du mémoire de master MEEF. L'étudiant et le directeur de mémoire négocieront ensemble les principes de cette articulation et les manières d'en rendre compte à l'écrit.

Critères de description / évaluation portant sur les trois dimensions :

Une problématique, issue d'une question professionnelle en relation avec le terrain scolaire (si possible le terrain de stage) et adossée à un cadre de référence explicite :

Indicateurs :

- *une ou des questions professionnelles sont identifiées : elles se rapportent à l'exercice du métier auquel entend préparer le parcours : enseignant, CPE, formateur de formateurs...*
- *plusieurs sources et points de vue sont sollicités pour identifier ces questions ;*
- *le champ d'étude est ainsi délimité, au besoin en utilisant des référentiels, des programmes, des textes officiels...*
- *le passage de la question initiale à la problématique par l'usage de quelques concepts clés définis en référence à des travaux universitaires récents ;*
- *tout ce travail aboutit à la construction d'un problème déterminé.*

Une méthodologie précise dans le recueil et la construction de données

Indicateurs :

- *il y a construction d'un corpus de données repérable (si possible : travaux d'élèves, enregistrements, préparation de cours, évaluations, ...) ;*
- *la construction du recueil est justifiée ;*
- *le mode de recueil ou de production des données est présenté ;*
- *il s'appuie sur des références méthodologiques abordées en séminaire de*

recherche

Une méthodologie précise dans le traitement, l'analyse et l'interprétation des données

Indicateurs :

- *le mode de traitement et d'analyse est explicité à l'aide d'exemples ;*
- *il s'appuie sur des références méthodologiques abordées en séminaire de recherche ;*
- *l'analyse des données débouche sur un résultat qui infirme, confirme ou remet en question les hypothèses posées au terme de la problématique ;*

Critères portant sur la globalité du travail :

Le mémoire est centré sur un problème professionnel vécu ou observé sur le terrain.

Indicateurs :

- *le problème concerne une dimension de la professionnalité (didactique, disciplinaire, pédagogique...); l'organisation du travail, sa dimension collective peut également être interrogée ;*

Le mémoire montre une appropriation de la démarche de recherche

Indicateurs :

- *le souci de la référence à des travaux de recherche est constant ;*
- *la position d'auteur est assumée : les emprunts sont référencés ;*

Le mémoire comporte une dimension critique.

Indicateurs :

les limites du travail de recherche sont bien repérées ;

Critères portant sur les normes scientifiques de l'écrit :

Composition et structure

Indicateurs :

- *le texte principal comporte entre 40 et 60 pages ;*
- *les annexes rassemblent les pièces utiles au lecteur pour juger la valeur du travail de recherche et de professionnalisation ;*
- *des tables permettent au lecteur de se situer rapidement dans le document (table des matières, des figures, des annexes...);*
- *une bibliographie distinguant les types de sources.*

- Le directeur de mémoire fixe avec l'étudiant les normes à utiliser. Elles doivent être assumées par l'étudiant et la présentation de son écrit doit être uniforme.

Présentation

Indicateurs :

- *orthographe, syntaxe et expression correctes ;*
- *résumé et mots-clés en français et en anglais (ou dans une langue de l'espace européen) en quatrième de couverture.*